

## Communiqué de Presse

Cherbourg, le 12/06/2020

### **Le Président des pêcheurs jersiais menace le Traité de la Baie de Granville et les pêcheurs Normands : le ras le bol du CRPMEM de Normandie...**

*Signé le 4 Juillet 2000, le traité de la baie de Granville est un accord de cohabitation entre pêcheurs français et pêcheurs jersiais. Cela fait 20 ans que ce Traité régule la cohabitation de ces zones de pêches, partagées depuis toujours. Depuis un an, Don Thompson, le président de l'association des pêcheurs jersiais, dénonce dans des articles de presse le comportement des pêcheurs français par rapport au traité et à leur activité de pêche dans la baie de Granville. Dans ses déclarations, M. Don Thompson enchaîne les fausses informations et déclarations calomnieuses à l'encontre de la pêche normande. Retour sur les diffamations et fake news de M. Don Thompson...*

#### **Cascade de fausses informations...**

Le 29 Mai dernier, dans le Jersey Evening Post, Don Thompson accuse les pêcheurs normands de détruire les zones de reproduction des poissons ainsi que le matériel des Jersiais : **Fausse déclaration.**

Le Comité Régional des Pêches de Normandie rappelle que les navires visés par M. Thompson, sont de petits chalutiers artisans pélagiques, c'est-à-dire que leur engin de pêche n'érafle pas le fond de la mer. Ces chalutiers sont du même type que l'ALThERAX, ancien bateau de M. Thompson qui a travaillé pendant des années autour de Jersey en livrant sa pêche à la criée de Granville où il a toujours été accueilli bras ouverts. Ces accusations sont donc calomnieuses. De plus, il n'a jamais été fait mention de chiffrage de dommage aux matériels et pertes d'exploitation aux Jersiais et ce, depuis de très nombreuses années.

Dans d'autres articles du Jersey Evening Post, Don Thompson annonce un abus de pêche de thons de la part des pêcheurs français dans les eaux jersiaises, annonçant 45 tonnes de thons vendus à la criée de Granville. Cette déclaration est totalement fausse. Les pêcheurs normands ont un quota de pêche maximal à 6 tonnes **en dehors des eaux de Jersey** et qu'ils n'ont pas dépassé (cf OPN qui est l'organisation de producteurs qui regroupent de façon volontaire tous les gros navires de la Manche et du Calvados).

Les pêcheurs jersiais se plaignent que les zones de cohabitation aillent toujours en faveur des Français et que seuls les jersiais font des concessions. En compensation, ils ont demandé une zone au large des Roches Douvres que les « pêcheurs français ont refusé » : **Fausse affirmation.**

La zone demandée par les pêcheurs jersiais est en dehors de la zone couverte par le Traité, elle dépend donc du droit international de la mer et ne peut être traitée dans le cadre des accords de la Baie de Granville, ce que M. Thompson ne peut ignorer.

Le CRPMEM de Normandie précise que les pêcheurs normands font valoir leurs droits historiques reconnus par le Traité dans cette zone de pêche. De plus, pour éviter tout problème de cohabitation, les pêcheurs normands communiquent avec leurs homologues sur zone afin de les informer sur la période à laquelle ils seront présents. L'usage a toujours été celui-ci et cela n'a jamais posé de problème.

Le CRPMEM de Normandie est ouvert à un dialogue constructif pour définir de manière plus précise les modalités de communication des arts traînants pour optimiser le travail dans la zone.

Depuis quelques années M. Thompson remet sans cesse le Traité de la Baie de Granville en cause, menaçant de le dénoncer. Pour nous, le Traité n'est pas menacé en tant que tel : Il fait partie de notre histoire, de notre proximité géographique, de nos droits. Et nous n'abandonnerons jamais nos droits.

Si le Traité venait à être dénoncé, nous serions contraints d'intervenir dans tous les domaines pouvant toucher le milieu maritime, qu'ils soient touristiques, économiques ou énergétiques. Nous pouvons assurer qu'alors l'engagement des pêcheurs français serait total.

Nous condamnons le combat solitaire et nationaliste de M. Don Thompson qui met à mal l'ensemble de nos bonnes relations historiques, économiques, touristiques, culturelles pour une ambition toute personnelle.

Nous condamnons la haine distillée goutte à goutte par Monsieur Don Thompson, avec ses fake news permanentes dans la presse et à destination de la population de Jersey.

Nous condamnons les méthodes de Monsieur Don Thompson qui consistent à bloquer puis à boycotter les réunions professionnelles instituées par le Traité de la Baie et revenir ensuite pour dire que, décidément le Traité ne fonctionne pas et est mort : Réunions du 15 et 16 octobre 2019 prévues à Binic puis reportées à Saint-Malo et où les pêcheurs de Jersey n'étaient pas présents, tout comme celle du 13 février 2020 à Granville.

### **Le Comité Régional des Pêches de Normandie propose...**

Le CRPMEM de Normandie et les pêcheurs normands restent ouverts à la discussion. Il serait plus raisonnable de reprendre un cours normal de discussions sur les sujets prioritaires :

- L'accès aux eaux de la Baie de Granville. Un travail sur ce sujet est en cours depuis février 2020 mais s'est trouvé interrompu par la crise du COVID-19. A ce titre, les Normands ont clairement fait des propositions vérifiées, vérifiables et réalistes : nous avons en effet proposé des navires qui exercent réellement une activité en Baie de Granville en ne nous contentant pas des déclarations dans des carrés statistiques plus larges et englobant les eaux de la Baie de Granville. Globalement, il semblerait que nous sommes d'accord sur les navires géolocalisés qui fréquentent les eaux de Jersey mais il reste des incompréhensions sur les petites unités non géolocalisées, il s'agit là d'un sujet central de discussion.

- Nous reconnaissons qu'un travail d'équipement d'un système de géolocalisation sur toutes les unités serait nécessaire. Ce système permettrait de réaliser un suivi de l'activité dans les eaux de Jersey.
- Nous sommes conscients qu'il est nécessaire de poursuivre les travaux en cours pour une gestion commune de la ressource. Nous souhaitons poursuivre les travaux scientifiques comme nous l'avons fait jusqu'à présent.

**Jersey, si proche des côtes normandes ...**



**Contact :**

Eric Leguelinel, **Vice-Président Baie de Granville** du Comité Régional des Pêches de Normandie :

**02.33.50.64.04**

[corinne.lapie@sfr.fr](mailto:corinne.lapie@sfr.fr)

Hugo Lehuby, **Chargé de Communication** au Comité Régional des Pêches et des élevages marins de Normandie.

**07.57.44.68.84**

[hugo.lehuby@comite-peches-normandie.fr](mailto:hugo.lehuby@comite-peches-normandie.fr)

Marc Delahaye, **Directeur** du Comité Régional des Pêches de Normandie :

**06.49.57.60.66**

[marc.delahaye@comite-peches-normandie.fr](mailto:marc.delahaye@comite-peches-normandie.fr)

Romain Davodet, **Marin pêcheur** :

**06.73.62.17.67**

[romain.capnord@gmail.com](mailto:romain.capnord@gmail.com)